



Le grand Journal des petites infos

Les Trois Moutiers

Edito

Chers Administrés,

En cette fin d'année, je vous fais part de l'avancement de nos différents programmes d'investissement et je suis heureuse de vous informer des nouveaux services qui seront prochainement à votre disposition.

Nous poursuivons nos travaux, tout en maintenant notre taux d'endettement, malgré la baisse des dotations de l'Etat :

- Aménagement du bourg, les travaux vont débuter courant décembre. S'enchaînera ensuite l'aménagement de l'Avenue de Thouars et de l'Avenue Aristide Gigot. Une réunion publique est prévue le 27 novembre prochain à 19 h 30 au Foyer Gigot, pour vous présenter la nature et l'organisation des travaux

- locaux associatifs, les travaux devraient être terminés en fin d'année. Un planning sera mis en place pour fixer l'occupation des locaux avec les présidents des associations.

- city stade, après réalisation et séchage de la plateforme, la structure pourra être installée ; Seul le marquage au sol sera réalisé aux beaux jours.

- aire de camping-car, celle-ci est opérationnelle le raccordement électrique ayant été réalisé.

- mise aux normes de l'accessibilité des E.R.P., les premiers travaux concernant ce programme vont débuter par la mairie, l'ensemble des travaux d'accessibilité des E.R.P. (Établissement Recevant du Public) s'étalera sur 3 ans.

- projet de restauration du gymnase, une première esquisse et un estimatif nous a permis de lancer une consultation pour le choix d'un architecte.

Concernant le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), vous trouverez ci-joint une note d'information quant à l'avancement des travaux. Nous espérons que celui-ci sera validé au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Les élus de la Communauté de Communes du Pays Loudunais ont décidé d'optimiser la collecte des ordures ménagères résiduelles. A partir du 1^{er} janvier 2018, la fréquence de ramassage de celles-ci est modifiée, elles seront collectées tous les 15 jours, comme pour les emballages ménagers résiduels.

Nous avons souhaité avec mes collègues maires de l'ex-canton des Trois-Moutiers faire appel à un cabinet de recrutement pour nous donner les moyens d'accueillir deux médecins généralistes. Toutefois, une jeune médecin doit s'installer courant 2018 avec laquelle le Conseil Départemental avait signé une convention. Je suis ravie de vous annoncer, d'une part, qu'une sage-femme s'installe dans la maison de santé pluridisciplinaire courant décembre, il s'agit de Mme Lhoumeau Nathalie, et d'autre part, Madame Barrat Sylvie, sophrologue qui s'installera au rez-de-chaussée au 5 rue des Deniers début janvier, les locaux de la maison de santé étant tous occupés ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) s'installera au cours du 1^{er} trimestre 2018 4 rue du Lavoir ; c'est un mode de garde collectif qui complètera l'offre de service de garde des assistantes maternelles à domicile.

Je rappelle également l'ouverture de la boucherie prévue en février prochain.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie communale, les associations, les commerçants, les entrepreneurs, les élus et je vous encourage à poursuivre vos actions pour le plaisir de tous.

Je forme des vœux pour que l'année 2018 vous apporte, à vous ainsi qu'à vos proches, la santé, la joie et la réussite. Bonne année à tous.

Le Maire

Marie-Jeanne Bellamy

A vos agendas

Tourisme et Patrimoine

10 Décembre 2017 Marché de Noël salle communale à Saix.

8 avril 2018 Marché de printemps et vide greniers : 9h à 19 h Moulin du Gué Les Trois-Moutiers

9 août 2018 Journée animation milieu rural : 9 h à 19 h St Léger de Montbrillais

Club de la Barouze

2 Décembre 2017 Repas de Noël salle Cantonale les Trois-Moutiers

1^{er} février 2018 Assemblée générale : 11 h Foyer Gigot

23 février 2018 Concours de belote 13 h salle cantonale

5 mars 2018 Pro confort 9 h salle de l'étang

26 avril 2018 marche à 9h suivie d'un repas au Foyer Gigot

4 mai 2018 Concours de belote 13 h salle cantonale

11 juin 2018 Calendrier 2019 10 h Foyer Gigot

25 août 2018 Méchoui 11 h Foyer Gigot

28 septembre 2018 Concours de belote 13 h salle cantonale

1^{er} décembre 2018 Repas de Noël 11 h salle cantonale

NOVEMBRE 2017

Le 23 janvier 2018 LES FREQUENCES DE LA TNT CHANGENT |

Cette opération a pour objectif de libérer des fréquences hertziennes pour le service de téléphonie mobile à très haut débit (4G). Cela aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Animaux errants

La municipalité a signé une convention avec la Société PHILINE Service Animaux pour gérer le problème de divagation des animaux domestiques chiens, chats et NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) sur la voie publique avec capture, prise en charge en urgence des animaux, enlèvement et échange des informations avec la fourrière. La capture engendrera des frais qui seront à la charge des propriétaires. La S.A.R.L. PHILINE, dans le respect de l'article L.211-24 du code rural est autorisée à facturer des frais de fourrières et d'interventions aux propriétaires des animaux (chiens, chats et de catégories 1&2)

Nids de frelons

La commune a signé une convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne pour la destruction des nids de frelons sur les bâtiments publics. A ce titre les particuliers concernés par ce problème peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel auprès de cet organisme. (S'adresser à la mairie).

Le grand Journal des petites infos

Le bulletin municipal est un moyen d'échange entre les élus, les administrés, les associations et les professionnels. Nous vous incitons à nous faire parvenir vos informations et suggestions.

Agendas

La municipalité est heureuse de vous offrir comme chaque année un agenda, dans lequel vous trouverez de nombreuses informations utiles.

PLU

Une note d'information sur la révision du PLU est jointe au journal, sur laquelle est notée la prochaine réunion publique.

Manifestations Communales

14 juillet 2018 Animations et Feu d'artifice étang les Trois-Moutiers.

17 Novembre 2018 Repas des Anciens salle Foyer Gigot les Trois-Moutiers.

Donneurs de sang

25 novembre 2017 Repas dansant salle cantonale les Trois-Moutiers

3 janvier 2018 Don du sang : de 15 à 19 h salle des fêtes de St Léger de Montbrillais.

23 mars 2018 Don du sang : de 15 à 19 h salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

26 juin 2018 Don du sang : de 15 à 19 h salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

21 août 2018 Don du sang : de 15 à 19 h salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

26 octobre 2018 Don du sang : de 15 à 19 h salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

27 janvier 2018 Assemblée générale : à 18 heures salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

7 avril 2018 Concours de belote : 13 h 30 salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

7 juillet 2018 Concours de belote : à 13 h 30 salle du Foyer Gigot Les Trois-Moutiers

24 novembre 2018 : Repas 12 h 30 salle Cantonale les Trois-Moutiers

Lèpre et peste en Loudunais (1^{ère} partie)

Très tôt, les fondations charitables dues aux rois, aux seigneurs, à l'église ou aux communautés d'habitants furent nombreuses. L'hôpital de Lyon fut créé en 542 par Childébert, fils de Clovis et de Clotilde. Celui de Poitiers en 696 par l'évêque Ansoald. Celui de Loudun remonte à Charlemagne et fut créé par les seigneurs de Baucay (La Mothe Chandenières). On appelait ces établissements maisons-Dieu ou maisons de charité. Un registre des entrées et sorties des malades nous apprend quelles maladies étaient traitées à Loudun en 1679 : « hydroplisie, rupture des bras et des jambes, fièvre continue, fièvre, maladies de vieillesse, fluxion sur les jambes, colique, oppression d'estomac, purésie, ulcères, fisie et pulmonie, faiblesse d'esprit, femmes en couches, goutte, repêl au visage, maladies de misère et de pauvreté ». On y est aussi renseigné sur les usages de maisons de vieillesse. Certaines personnes demandent à y résider à cause de leur grand âge et de leurs infirmités, et font donation de tous leurs biens aux pauvres. En 1672 une bibliothèque publique fut créée à l'intérieur de l'hôpital, on pouvait y emprunter des livres.

On trouvait en Loudunais d'autres sortes d'établissements hospitaliers. Il y avait une léproserie (appelée aussi maladrerie ou ladrière) à Loudun, Bernazay, Berrie, Curçay, Moncontour. Celle de Bernazay faisait partie d'un important chapitre de chanoines. Le souvenir de cette léproserie s'est conservé jusqu'à nous par un lieu-dit qui s'appelle aujourd'hui les Mallardises. Un arpentage de 1699 mentionne « une pièce de terre au terroir de la Malladrye, joignant d'une heuree au chemin tendant de Trois Moutiers à Loudun et d'autre chemin tendant de Bernazay à Champdoyseau ». La Maladrerie de Bernazay est mentionnée dans un document de 1473.

La Lèpre : Elle se transmet par des contacts étroits et prolongés, par l'intermédiaire des vêtements ou objets usuels du malade, par la marche pieds-nus sur un sol de crachats ou de sécrétions nasales. Les bacilles sont émis en grande quantité par le nez, la bouche et la peau. L'incubation de la maladie est très lente, 2 ans, 10 ans ou même 20 ans.

Les lépreux inspiraient la peur et devaient se signaler par un costume spécial : un chapeau écarlate et un long bâton blanc. Le bruit de leur cliquette, morceaux de bois qu'ils frappaient l'un contre l'autre, avertissait les passants de leur approche. Dès qu'un individu était atteint de la lèpre, il était conduit à la maladrerie avec un cérémonial particulier : un prêtre allait chercher le lépreux chez lui et le conduisait à l'église, étendu sur une civière, et recouvert d'un drap noir. Après la messe, on le portait sur le parvis de l'église où le prêtre l'aspergeait d'eau bénite. Ensuite, en procession on l'accompagnait à sa nouvelle demeure, la léproserie et on lui tenait ce discours :

« Je te défends d'entrer dans les églises, aux marchés, aux moulins, aux fours et autres lieux dans lesquels il y a affluence de peuple. Je te défends de laver tes mains et les choses nécessaires pour ton usage dans les fontaines et les ruisseaux et si tu veux boire, tu dois puiser l'eau avec un vase convenable. Je te défends d'aller en autre habit que celui dont usent les lépreux. Je te défends de toucher aucune chose que tu veux acheter avec autre chose qu'une baguette propre pour indiquer que tu veux acheter. Je te défends d'entrer dans les tavernes et si tu veux avoir du vin et viandes, qu'ils te soient apportés au dessous du vent et ne faut que tu passes par chemin étroit pour les inconvenients qui en pourraient advenir. Je te défends de toucher aucunement enfants quels qu'ils soient et de leur donner ce que tu auras touché. Je te défends de manger et de boire en autre compagnie que de lépreux et saches que quand tu mourras, tu seras enseveli en ta maison »

A Bernazay comme ailleurs les lépreux vivaient surtout de la charité publique. Les bouchers étaient tenus de leur réserver les langues des bœufs. A Poitiers les droits d'une foire dite « foire des lépreux » leur étaient réservés.

A partir du 16^{ème} siècle, la lèpre devint une maladie rare et cette législation ne fut plus appliquée.

La deuxième partie (la peste) dans le prochain numéro.

Tennis

9 Juin 2018 Fête du tennis au gymnase
Les Trois-Moutiers Ouvert à tous

Pêche

31 mars 2018 ouverture de l'étang
7 Juillet 2018 pêche à la truite à l'étang
27 octobre 2018 fermeture de l'étang

Comité des fêtes

26 juillet 2018 Marché des producteurs
18 h étang des Trois - Moutiers.
3 juin 2018 Randonnée 8 h 30
étang Les Trois-Moutiers

Chorale A KAT VOIX

17 mars 2018 Soirée cabaret : 20h30 salle
cantonale Les Trois-Moutiers

18 mars 2018 Soirée cabaret : 15 h salle
cantonale Les Trois-Moutiers

Ou

17 novembre 2018 Soirée cabaret : 20h30
salle cantonale Les Trois-Moutiers

18 novembre 2018 Soirée cabaret : 15 h
salle cantonale Les Trois-Moutiers

Union Commerciale U.C.A.A

22 Décembre 2017 Fête de Noël
animation Centre bourg

1^{er} Mai 2018 Foire à la tomate
animation centre bourg - fête foraine

21 Juin 2018 Fête de la Musique

21 Décembre 2018 Fête de Noël
animation Centre bourg.

Foyer des Jeunes

3 Décembre 2017 Loto 14 h salle
Cantonale Les Trois-Moutiers

9 et 10 février 2018 20 h salle cantonale

11 février 2018 14 h salle cantonale Les
Trois-Moutiers

2 décembre 2018 Loto 14 h salle
Cantonale les Trois-Moutiers

Cérémonies

8 mai 2018 Fête de la victoire 1945

11 novembre 2018 Fête de l'Armistice
1918

5 décembre 2018 Hammage aux morts
pour la France en Algérie.

Foot Ball U.S.T.M

21 avril 2018 diner dansant 20 h 30
Foyer Gigot Les Trois-Moutiers

15 juin 2018 Assemblée générale / salle
de l'étang Les Trois-Moutiers

1^{er} juillet 2018 Vide greniers au stade les
Trois-Moutiers.

Associations

Bâtiments :

L'avancement des travaux des locaux associatifs respecte le planning prévisionnel, l'achèvement est toujours prévu en décembre 2017.

Les anciens élèves de l'école « des garçons » rue Aristide Gigot, seront sûrement heureux de voir ces locaux réhabilités et adaptés à de nouvelles activités.

L'implantation du city stade est en cours de réalisation. Il se situe entre le terrain de foot et le gymnase

Rappels :

Nous rappelons aux administrés que les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs. Elles sont une gêne pour la bonne circulation des piétons et véhicules, de plus elles risquent de provoquer des accidents qui engageraient votre responsabilité.

Les propriétaires ont obligation d'entretenir leurs haies, de procéder à la taille, afin que la visibilité et la circulation soient optimales et en toute sécurité pour tous les usagers (piétons, vélos, voitures, bus et engins agricoles). Ils ont aussi obligation d'achèvement de travaux, d'enduire les enceintes extérieures (murs, clôtures...).

Les propriétaires et les locataires sont invités à entretenir les abords de leurs habitations.

Ecole le Chat Perché : effectif 112 enfants

Centre de loisirs

Cette année le fonctionnement du centre a été modifié, en acceptant des inscriptions à la journée tout en gardant celles à la semaine. De nouvelles sorties ont été programmées (Bio parc de Doué la Fontaine, Center Parcs, La Rose Bleue, la caserne des pompiers des Trois-Moutiers et l'accrobranche de Forest Aventure de Saumur et à la demande des enfants, sortie au parc de la vallée à Massais, également piscine tous les vendredis matin et nombreux ateliers intérieurs et extérieurs pour le plaisir des 25 bambins encadrés par 3 animatrices.

Bibliothèque municipale :

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h

Sur le site de la commune (www.mairie.les3moutiers.free.fr) vous trouverez de nombreuses informations. Il est mis régulièrement à jour.

Population :

Au 1^{er} janvier : 1 120 habitants

Nouvelles familles : 10

Mariages : 3

Naissances : 16

Décès : 21 « y compris hors commune »

En bref

Le Moulin Dans Les Tours

9 décembre 2017 assemblée générale 19 h au Moulin du Gué

14 avril 2018 balade à moto départ Les Trois-Moutiers

22 septembre 2018 balade à moto départ Les Trois-Moutiers (au profit des pupilles de pompiers)

31 décembre 2018 dîner dansant St sylvestre Roiffé.

Les Folies créativ's

17 février 2018 « Puces des Couturières Loisirs créatifs » salle cantonale les Trois-Moutiers

Pompiers

15 septembre 2018 portes ouvertes 10 h

27 octobre 2018 Ste Barbe caserne Les Trois-moutiers

APE école du CHAT PERCHE

26 Novembre 2017 Bourse aux jouets salle Cantonale les Trois Moutiers

7 avril 2018 Loto 20 h salle cantonale Les Trois-Moutiers

6 mai 2018 bourse aux jouets/puériculture 18 h Foyer Gigot